



COUPE MIXTE RÉGIONALE

REGLEMENT SPORTIF

1. PRÉSENTATION

La Coupe Mixte est une compétition, destinée à des joueuses et joueurs de tous les âges (*cf. article 2 et 3*), qui se déroule sur 1 tour (*déroulement de la compétition, cf. article 7*). Elle fait partie intégrante des *Compétitions régionales* et, de ce fait, est régie par les règlements fédéraux et régionaux sauf dispositions propres précisées dans les articles suivants.

Ce règlement pourra être modifié par le responsable de la Compétition avec accord de la Commission Sportive de la Ligue Centre-Val de Loire.

2. GROUPES ET TABLEAUX

La coupe mixte se décompose en 4 tableaux (tableaux dans lesquels sont acceptées les licences traditionnelles et les licences promotionnelles)

- Tableau 1 : 1000 à 1599 points
- Tableau 2 : 1600 à 1999 points
- Tableau 3 : 2000 à 2399 points
- Tableau 4 : au moins 2400 points

3. COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe devra être composée **d'un joueur et d'une joueuse** appartenant aux catégories BENJAMINS à VETERANS.

Chaque équipe pourra se composer de 2 personnes d'un même club ou de clubs différents d'un même comité et de n'importe quel type de licence (traditionnelle ou promotionnelle). De ce fait il est possible d'avoir comme composition d'équipe, 2 licences traditionnelles, ou 2 licences promotionnelles ou encore 1 licence traditionnelle avec 1 licence promotionnelle. La mise en tableau se fait par le cumul des points de chaque joueur et joueuse.

Les équipes qualifiées pour le tour régional le seront après **un** tour départemental qualificatif qui devra impérativement avoir lieu lors de la **seconde phase** de la saison en cours. De plus, ce tour départemental sera programmé dans chaque comité au plus tard **un mois avant** la compétition régionale afin de laisser du temps pour l'envoi des convocations et de faciliter la procédure de repêchage éventuel.

En cas de défection d'un des deux membres d'une équipe, et ce uniquement dans le cas de cause médicale (avec présentation d'un certificat médical) ou de qualification à une compétition nationale (prioritaire par rapport à une compétition régionale), il sera possible de procéder à son remplacement dans la mesure où le remplaçant ait moins de points licence ou au plus autant que le remplacé, tout en conservant l'équipe dans le même tableau par la somme des points des deux équipiers.

4. RETARD ET ABSENCE

Une équipe prévenant de son retard *avant le début de sa première rencontre* pourra arriver avec un retard maximum de 15 minutes et faire toutes les rencontres de sa poule.

Les équipes participant à cette compétition encourent une sanction financière de 8 euros par équipe en cas d'absence injustifiée.

5. LIEU, DATE et HORAIRE DES RENCONTRES

Chaque année, un organisateur est désigné dans la région.

La salle sera ouverte à partir de 8h00 pour l'accueil des participants. Le pointage se fera à partir de 8h30 et la compétition démarrera à 9h00 pour une fin estimée vers 19h00.

En fonction du nombre d'équipes inscrites par catégorie, les organisateurs se verront le droit d'aménager les horaires et en informeront les participants en temps et en heure.

6. DIRECTION DE LA COMPETITION

La compétition faisant partie intégrante des *Compétitions Régionales*, elle sera dirigée par un juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage.

7. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points selon l'ordre suivant : **A-X / B-Y / Double / A-Y / B-X**. Chaque rencontre se fera au score acquis, dès qu'une équipe aura gagné 3 parties la rencontre sera terminée. Toute partie commencée devra aller à son terme.

Toutes les équipes d'une catégorie seront réunies dans différentes poules de 3. Le placement des paires dans les poules des tableaux sera effectué en fonction du nombre de points additionnés des joueurs de chaque paire. Dans la mesure du possible, deux équipes d'une même association ne seront pas dans la même poule sinon elles se rencontreront dès leur première rencontre.

Le classement final de ces poules est déterminé par l'ensemble des rencontres gagnées. En sortie de poule et toujours suivant le nombre d'équipes engagées, chaque équipe sera reversée dans un tableau KO. Un classement intégral sera effectué à partir des ½ de finale. Les équipes éliminées avant seront classées en fonction du tour auquel elles auront perdu et en fonction du classement des équipes qui les auront éliminées.

8. RESULTATS

Les résultats individuels des joueurs et joueuses ayant une licence traditionnelle seront saisis dans le système fédéral.

9. RECOMPENSES

Les 3 premières paires de chaque tableau seront récompensées (*nombre à définir en fonction des équipes engagées*).